

Burundi : les reporters d'Iwacu restent en prison

Deutsche Welle, 05.06.2020 En appel, la justice burundaise a décidé de maintenir les quatre journalistes du groupe de presse Iwacu en prison. La décision a été prise par la Cour d'appel de Ntahangwa ce vendredi 5 juin après plus de sept mois de détention. Leur condamnation à deux ans et demi de prison est donc maintenue.

Les quatre journalistes du groupe de presse Iwacu avaient été arrêtés le 22 octobre 2019 dans la province Bubanza à l'ouest du Burundi. Ils s'étaient rendus pour couvrir les affrontements entre l'armée burundaise et les mouvements rebelles dans cette région. Arrêtés et inculpés pour tentative d'atteinte à la «sécurité intérieure de l'Etat», ils ont été condamnés le 30 janvier 2020 par le Tribunal de grande instance de Bubanza à une peine de deux ans et six mois de prison ferme, ainsi qu'à une amende d'un million de francs burundais chacun. Ils avaient alors fait appel de cette condamnation mais la Cour d'appel de Ntagagwa à Bujumbura vient de confirmer les peines prononcées en première instance et donc leur maintien en détention. Sur son compte Twitter, Antoine Kaburahe, le patron du groupe de presse Iwacu, a annoncé son intention de saisir la Cour suprême. Une information confirmée par maître Clément Retirakira, l'avocat des journalistes, qui n'a pas souhaité faire de déclaration mais a précisé que sur ses clients, il va saisir la Cour suprême. Les organisations internationales de défense des droits des journalistes, dont Reporters sans frontières (RSF), ont depuis le début dénoncé cet emprisonnement et exhorté la justice burundaise à libérer les quatre journalistes et à abandonner les charges qui pèsent sur eux. La pétition lancée par RSF pour demander leur libération a recueilli plus de 7.000 signatures depuis le début de l'année. Depuis les événements de 2015, le Burundi a reculé de 15 places au classement mondial de la liberté de la presse et occupe la 160e place sur 180 pays sur cette liste.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});